

Fiche de RESERVATION Accueil périscolaire et centre de loisirs JUN 2022

A déposer impérativement, complétée et signée, dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'accueil de la mairie jusqu'au **JEUDI 19 MAI 2022**.

Les envois et demandes par mail ne sont plus acceptés et seront systématiquement rejetés.

Nom et prénom de l'enfant :

Age :

Nom et prénom du représentant légal :

TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE	MATIN 7h15-8h15	GOUTER 16h30- 17h15	SOIR 17 h 15 17 h 30	SOIR 17 h 30 18 h 30	SOIR- DEPANNAGE 18 h 30 18 h 45
JEUDI 2 JUIN		TEMPS GOUTER – PAS DE SORTIE			
VENDREDI 3 JUIN					
MARDI 7 JUIN					
JEUDI 9 JUIN					
VENDREDI 10 JUIN					
LUNDI 13 JUIN					
MARDI 14 JUIN					
JEUDI 16 JUIN					
VENDREDI 17 JUIN					
LUNDI 20 JUIN					
MARDI 21 JUIN					
JEUDI 23 JUIN					
VENDREDI 24 JUIN					
LUNDI 27 JUIN					
MARDI 28 JUIN					
JEUDI 30 JUIN					

- **Accueil périscolaire du matin** : l'accueil des enfants est ouvert de 7 h 15 à 8 h 15. Aucun enfant ne sera accueilli au-delà de 8 h 15 (ouverture de l'école à 8 h 20)
- **Accueil périscolaire du soir** : l'accueil est ouvert de 16 h 30 à 18 h 45 – nous vous remercions de nous préciser le créneau horaire auquel **vous prévoyez de récupérer votre ou vos enfants**

Tout enfant pris en charge à 16 h 30 à l'accueil périscolaire ne pourra en sortir qu'à partir de 17 h 15 (après le goûter)

Conditions de facturation :

- 16 h 30 – 17 h 30 : créneau facturé 1 h
- 16 h 30 – 18 h 30 : créneau facturé 2 h
- 16 h 30 – 18 h 45 : facturé 2 h + 15 mn (dépannage)

Les tarifs appliqués sont fonction du quotient familial.

TEMPS D'ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS MERCREDI

CENTRE DE LOISIRS	MATIN 7h30 – 9 h / 9 H 30 Accueil 9 h / 9 H 30 – 12 h activité	APRES-MIDI 13 H 30 accueil 13 H 30 – 16 H 30 départ à partir de 16 30	JOURNEE ENTIERE y compris repas 7 h 30 – 9 h/9 H 30 accueil – départ à partir de 16 h 30
MERCREDI 1 ^{ER} JUIN			
MERCREDI 8 JUIN			
MERCREDI 15 JUIN			
MERCREDI 22 JUIN			
MERCREDI 29 JUIN			

- **Centre de loisirs du mercredi** : 3 possibilités d'inscription : soit le mercredi matin sans repas ou mercredi après-midi sans repas ou la journée complète

Pour les inscriptions en journée complète et demi-journée (après-midi), les enfants pourront être récupérés à partir de 16 h 30 uniquement (après le goûter)

ATTENTION !

▶ Passé le 16 MAI 2022, en raison d'une très forte demande en particulier sur l'accueil périscolaire votre demande d'inscription sera placée sur liste d'attente en fonction des places disponibles

▶ **Annulation possible sans facturation jusqu'au 30 mai 2022**

(accueilde Loisirs@benesse-maremne.fr) – préciser le nom, prénom de l'enfant et les dates à annuler

▶ Toute modification exceptionnelle devra être justifiée (certificat médical etc.)

▶ Toute réservation figurant sur les tableaux ci-dessus vaut pour engagement et sera facturée.

La fiche de réservation est en ligne sur le site de la commune <https://www.benesse-maremne.fr/>

Fait le : . . / . . /

Signature du représentant légal **obligatoire**

--